

OR RECYCLÉ ET ARGENT RECYCLÉ : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Par : Laurence T Perles&Co



0 minutes

Vous avez pu remarquer depuis quelque temps les logos ☀ et ☁ sur certaines de nos fiches produits.

Et vous vous êtes peut-être demandé ce qu'ils signifiaient. Voici une fiche pratique, qui pourrait vous éclairer.

Le recyclage des métaux précieux

La demande en métaux précieux est supérieure à la production mondiale et les ressources ne sont pas éternelles. Les extractions minières ont un impact négatif sur l'environnement, mais posent aussi des problèmes sanitaires et sociaux.

Par exemple, pour extraire 20 g d'or pur, une vingtaine de tonnes de déchets miniers divers auront été produits, 450 g de CO₂ auront été rejetés dans l'atmosphère, 50000 litres d'eau auront été utilisés ainsi que 20 kg d'oxyde de soufre et 150 litres de carburant auront été consommés. Tout cela sans compter les conditions de travail précaires ou l'exploitation des enfants dans certains pays.

Le secteur de la bijouterie est souvent pointé du doigt, mais de plus en plus de monde s'organise pour que les choses changent.

L'une des solutions ? Recycler l'or et l'argent. Le recyclage des métaux précieux existe depuis des millénaires : les pièces de monnaie étaient fondues pour en fabriquer de nouvelles ou pour créer des bijoux.

- L'Or recyclé

L'or peut être recyclé à l'infini sans perdre ses propriétés. Une fois sorti de la fonderie, il préserve sa couleur, il reste malléable et ductile. L'or recyclé est collecté dans des boutiques spécialisées d'achat d'or (bijoux cassés, dépareillés, pièces de monnaie...), ou proviennent des déchets d'atelier lors de la fabrication de bijoux (lameilles d'or, chutes de découpe,...), du domaine médical, ou du matériel informatique...

C'est une idée écologique et éthique pour répondre à la demande croissante sans pour autant extraire plus d'or.

- L'Argent recyclé

L'argent ne perd pas non plus ses qualités lorsqu'il sort de la fonderie, et il peut être travaillé normalement. La collecte de l'argent recyclé se fait comme celle de l'or recyclé. Chez Perles and co, on est sensible aux sujets sociaux et environnementaux. Alors, on a fait le choix de travailler le plus possible avec des entreprises responsables qui partagent nos valeurs.

Tous nos fournisseurs, qui recyclent leurs déchets de métaux précieux, utilisent de l'argent et de l'or recyclés en provenance de la bijouterie. Ils s'approvisionnent chez des affineurs de métaux recyclés et d'autres font appel à des entreprises certifiées membres du Responsible Jewellery Council.



Quels sont les avantages du recyclage des métaux précieux ?

- Préserver les ressources naturelles.
- Fabriquer de nouveaux objets.
- Limiter l'enfouissement des déchets liés à l'extraction.
- Éviter la pollution (réduction des gaz à effet de serre, réduction de la pollution de l'eau, limiter l'usage de produits toxiques comme le mercure et le cyanure, limiter le réchauffement climatique...).
- Économiser l'énergie due à l'extraction.
- Assurer de bonnes conditions de travail, de sécurité et de santé.
- Éliminer le travail des enfants.
- Écarter les entreprises soutenant des organisations criminelles.



Le Responsible Jewellery Council

C'est quoi le Responsible Jewellery Council ? En français, cela se traduit par : Le conseil pour une joaillerie responsable. C'est une organisation mondiale créée en 2005. Elle est composée d'entreprises issues de la bijouterie, la joaillerie et l'horlogerie, et aussi de leurs fournisseurs.

Son but est de promouvoir une politique d'entreprise de sensibilisation aux enjeux éthiques, sociaux et environnementaux et au respect des Droits de l'Homme et de l'Enfant.

Elle implique l'ensemble des acteurs de la filière, des mines jusqu'aux points de vente. Toutes les entreprises peuvent y adhérer quelle que soit leur taille.

Ce conseil pour une joaillerie responsable a mis en place un code de bonnes pratiques, appelé le Code of Practices (COP).

Cette réglementation vérifie, entre autres, qu'aucun métal n'a été extrait dans des conditions qui pourraient porter atteinte aux droits de l'Homme (travail des enfants, esclavage...), qui ont contribué à dégrader ou détruire la surface de la terre, qui ont nui à l'environnement, ou qui ont servi à soutenir des activités criminelles ou terroristes (fraudes fiscale, blanchiment de capitaux).

À l'origine, ce code concernait l'or, les diamants et le platine. Depuis 2019, il couvre également le domaine des pierres précieuses colorées et de l'argent.

Chaque année, une attestation est renouvelée et délivrée après contrôle de la bonne mise en œuvre du code.

Et pour le client ? L'adhésion à cette organisation lui garantit des conditions d'extraction éthiques et justes, et une meilleure traçabilité. Il peut ainsi choisir de faire un achat responsable.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de l'organisation [Responsible Jewellery Council](#).

Le résultat



OR RECYCLÉ &
ARGENT RECYCLE :
qu'est-ce que c'est ?